Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_026-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 41
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 45

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Plougonven** : Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Johny Delépine.

Attribution d'une subvention à l'association « Trotte-Sentiers du Pays de Morlaix » Année 2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°10 "Promouvoir, préserver et restaurer le patrimoine naturel et culturel"

Rapporteur : Nathalie Bernard

L'association Trottes-Sentiers du Pays de Morlaix, affiliée au Comité Départemental de la Randonnée et à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, regroupant des pratiquants et basée à Morlaix, propose des sorties et des animations. Elle dispose d'une équipe de 30 baliseurs formés et réalise l'entretien de certaines portions de sentiers ainsi que des petits travaux et aménagements.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_026-DE

L'association assure une veille régulière sur l'état technique des itinéraires et fournit, grâce à sa présence, une aide précieuse à Morlaix Communauté, permettant à la collectivité d'être rapidement informée des problèmes rencontrés sur les circuits.

L'association assiste également Morlaix Communauté en assurant une veille hebdomadaire, durant le printemps et l'été, sur certains secteurs du GR34 connus pour des problématiques d'entretien.

Il est proposé de reconduire le soutien communautaire à l'association, afin de la soutenir dans ses actions de vérification du balisage et de la signalétique sur 13 communes et 15 itinéraires de Promenade et de Randonnée ainsi que les itinéraires de Grande Randonnée du Pays de Morlaix, de Grande Randonnée du Pays des Monts d'Arrée et de Grande Randonnée n°34.

Ces missions sont assurées sur le reste du territoire par les associations Au Fil du Queffleuth et de la Penzé (secteur du SIVU du Queffleuth) et ULAMIR-CPIE (Trégor).

Il est proposé de verser une subvention de 3 000 € pour l'année 2026.

Vu l'avis favorable de la commission Économie – Tourisme – Commerce du 20 janvier 2026,

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver l'attribution d'une subvention de 3 000 € pour l'année 2026 à l'association « Trottes-Sentiers du Pays de Morlaix ».**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté BAIE DE MORLAIX